

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 80 Français 3			
Code	PEPS3B80PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Marie-Noëlle CORNET (marie-noelle.cornet@helha.be) HELHa Gosselies Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Isabelle ROSIER (isabelle.rosier@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, à aborder l'apprentissage de la langue française avec les élèves du maternel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques

6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de décrire, d'expliquer, d'expérimenter et d'argumenter les connaissances et les dispositifs didactiques à utiliser en classe maternelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B80PSA Français 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B80PSA Français 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français			
Code	6_PEPS3B80PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Noëlle CORNET (marie-noelle.cornet@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de français poursuit et approfondit les apprentissages théoriques et didactiques entamés en bloc 1 et 2. Il est demandé à l'étudiant-e de maîtriser les savoirs et savoir-faire relatifs aux méthodologies vues dans les années précédentes. Une participation active est attendue.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant-e sera capable de décrire, d'expliquer, d'expérimenter et d'argumenter les connaissances et les dispositifs didactiques à utiliser en classe maternelle, et plus précisément:

- de concevoir et mettre en pratique des activités langagières variées et adaptées aux différents publics de l'école maternelle, en mobilisant ses connaissances pour interpréter avec justesse les situations à vivre
- de développer des capacités d'observation et d'évaluation pour mieux orienter et organiser les activités proposées aux enfants, de manière différenciée
- de porter un regard réflexif sur sa pratique : expliciter ses actes pédagogiques en fonction du cours et des expériences de stage; faire preuve d'autocritique par rapport aux leçons prestées; proposer des prolongements et adaptations en fonction des difficultés rencontrées.
- de développer sa langue d'enseignement (lexique, syntaxe, orthographe), de manière à enrichir sans cesse le bagage des enfants et à se montrer professionnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Réflexion continue sur le rôle de l'enseignant-e dans les apprentissages langagiers à l'école maternelle : comment donner aux enfants le goût et l'envie de développer leurs propres compétences en savoir lire, savoir écrire, savoir parler, savoir écouter.
- Sensibilisation aux profils d'élèves particuliers : enfant de 2.5 ans, apprenti-lecteur, apprenti-scripteur, enfant en difficulté ou à besoins spécifiques (allophones/bilingues, dyslexie, inégalités scolaires, etc).
- Utilisation du dispositif psychomoteur au service des apprentissages en savoir lire et savoir écrire
- Construction collective d'outils.

Démarches d'apprentissage

La présentation des éléments théoriques se réalise sous une forme magistrale et interactive.

La présentation des éléments théoriques est une ressource à prendre en compte systématiquement. Les activités réalisées en stage feront l'objet d'analyse (regard critique sur les pratiques et propositions de

progression). L'étudiant-e est invité à agir de manière de plus en plus autonome et différenciée, en respect des objectifs qu'il/elle vise et du public qu'il/elle rencontre.

La participation aux AFP est obligatoire. Toute absence non justifiée peut donner lieu à des pénalités.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnements individualisés selon les demandes.

Sources et références

Notes de cours et recherches personnelles

Voir les bibliographies proposées au cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentations powepoint (syllabus et publication sur Connected)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen écrit en janvier et en juin porteront sur les contenus abordés au cours. L'étudiant devra y démontrer sa capacité à mettre ces contenus en perspective, dans l'optique d'une mise en application didactique.

La méthodologie et le lien avec la pratique ont autant d'importance que les savoirs théoriques. L'évaluation est, avant tout, axée sur les compétences réflexives des étudiant-e-s. Celles-ci doivent s'appuyer sur des savoirs maîtrisés.

Un travail préalable à l'examen peut être demandé, qui interviendra dans l'évaluation des épreuves en session

Les critères d'évaluation seront: précision et rigueur, exactitude, complétude, analyse approfondie, maîtrise de la langue française (syntaxe et orthographe).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	30	Exm	70	Exm	100

Eve = Évaluation écrite, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation du Q1 est dispensatoire (points conservés et pas de nouvelle interrogation sur la matière au Q2)

L'évaluation du Q3 portera sur le Q1 et le Q2

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).